

**ASIA CIV**  
Maj 2016

ANNEE SCOLAIRE

ETAT CIVIL

Nom patronymique ..... Prénom .....

Nom d'usage ou d'épouse ..... N° SS .....

Date et lieu de naissance : .... / .... / ..... à .....

N° de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail (indispensable) : .....

Célibataire  Marié(e)  PACS   
Concubinage  Divorcé (e)  Séparé (e)  Veuf (ve)

Adresse personnelle complète .....

.....  
.....

STATUT

Titulaire   
Stagiaire  Maître de l'enseignement privé  AED AVS AESH   
Fonction /grade ..... Date d'entrée dans l'académie : .....  
Etablissement d'exercice ..... RNE  
Enseignement privé : oui  non

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Nom et prénom du conjoint : ..... date de naissance .....

Conjoint en activité : oui  non

Conjoint fonctionnaire : oui  non  si oui, préciser le ministère : .....

Nombre de personnes vivant au foyer : ..... Colocation : oui  non

### **Description de la prestation :**

Ce dispositif ministériel d'aide à l'installation (1<sup>er</sup> loyer ; dépôt de garantie, droit au bail ; frais d'agence et de déménagement) s'adresse aux agents affectés à la rentrée scolaire dans les établissements difficiles situés en zone urbaine ou d'éducation prioritaire (v conditions infra). L'installation doit être consécutive à la nomination.

### **Bénéficiaires :**

- les fonctionnaires titulaires ou stagiaires en activité ;
- les maîtres contractuels ou agréés à titre définitif ou provisoire exerçant dans un établissement d'enseignement privé sous contrat ;
- les assistants d'éducation (AED) ; les auxiliaires de vie scolaire recrutés par les services déconcentrés ou par les établissements publics locaux d'enseignement (AVS-I et AVS-CO), les AESH.

### **Prestation non cumulable avec l'AIP, l'ASIA pour changement de logement**

### **Conditions :**

- Un seul versement par année scolaire.
- Montant plafonné à **900 euros** et ne peut excéder le montant des dépenses engagées par l'agent.
- Le dossier doit être envoyé avant la fin de l'année scolaire suivant l'affectation dans un établissement figurant sur au moins une des listes suivantes et y effectuer la majeure partie de leurs fonctions : liste des établissements sensibles établie par le ministère, liste des établissements classés en zone et réseau d'éducation prioritaire ou « ambition-réussite ».
- **L'agent doit disposer d'un revenu fiscal de référence pour l'année N-2 inférieur ou égal à 24 818 € (pour un seul revenu) ou 36 093€ (pour deux revenus).**
- Il ne peut être attribué qu'une seule aide par logement. Dès lors, deux fonctionnaires mariés, concubins ou partenaires d'un pacte civil de solidarité, ne peuvent bénéficier que d'une seule aide.
- Le versement bénéficie au titulaire du bail. Si le bail est établi au nom de deux agents fonctionnaires, le bénéficiaire est celui désigné d'un commun accord. Si l'un des deux conjoints a perçu l'AIP ou l'AIP Ville, il ne peut prétendre au dispositif CIV pour le même logement.

### ***J'atteste sur l'honneur :***

- Ne pas bénéficier d'une indemnité représentative de logement
- Ne pas bénéficier d'un logement de fonction
- Ne pas être occupant d'un foyer logement
- Ne pas être éligible à AIP générique ou de ville (photocopie du refus ou copie écran) et m'engage à ne pas déposer de dossier pour ce même logement
- Qu'une seule aide a été et sera demandée pour le logement

### ***Je déclare exactes les informations communiquées et joins les pièces justificatives suivantes :***

- Une copie complète du bail souscrit à titre onéreux faisant apparaître le montant du loyer et du dépôt de garantie payé, daté et signé par toutes les parties.
- Le cas échéant, un justificatif des frais d'agence et de rédaction de bail, effectivement payés par l'agent, et attestés par le propriétaire ou son mandataire.
- Le cas échéant, une copie des factures relatives aux frais de déménagement (facture location véhicule ou de déménagement uniquement).
- Un RIB au nom de l'agent
- Une copie du dernier bulletin de salaire
- Copie intégrale de l'avis d'imposition sur les revenus N-2 (agent et conjoint)**
- Une copie du contrat de travail pour les contractuels + de 6 mois.
- Le cas échéant, une déclaration sur l'honneur attestant de la situation matrimoniale et désignant l'un des deux membres du couple comme bénéficiaire de l'aide (dans le cas de deux agents de l'Etat mariés, liés par un pacte civil de solidarité ou vivant en concubinage).

**Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et m'engage à signaler à l'administration tout changement (administratif, familial, coordonnées...).**

**A**

**Le**

**Signature du demandeur**

**A faire compléter par l'établissement d'affectation au 1<sup>er</sup> septembre de l'année scolaire de la demande**

Je soussigné.....

Chef d'établissement, certifie sur l'honneur, que M/Mme.....

est affecté depuis le ..... dans mon établissement classé en réseau REP, zone urbaine sensible ou « ambition réussite ».

A.....le.....

(signature et cachet de l'établissement)

**Rappel important :**

Les ASIA sont des prestations versées aux bénéficiaires remplissant les conditions d'octroi sur le plan statutaire et financier (barème académique). Elles sont servies dans la limite des crédits disponibles.

Les montants et barèmes révisés périodiquement sont consultables en ligne sur le site académique <http://www.ac-aix-marseille.fr>

Dossier à retourner à l'adresse suivante :                   RECTORAT  
Division des affaires financières  
Bureau de l'action sociale  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence cedex

☎ 04 42 91 72 98 ou ☎ 04 42 91 72 72 / ☎ 04 42 91 73 00

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

DATE RECEPTION :

DATE TRAITEMENT :

REJET : MOTIF.....

QFA : .....=< au plafond requis.....

DECISION : Le présent dossier est conforme aux critères pour le versement de la prestation

MONTANT ACCORDE:.....

Pour le recteur et par délégation